DOSSIER DE SOLLICITATION POUR UN DEPLACEMENT D'OUVRAGE ELECTRIQUE

PRESENTATION et FORMULAIRE DE DEMANDE

ENERGIE ET SERVICES DE SEYSSEL

Version : Juin 2019 V.2 Nombre de pages : 4

FOR-TECH-045

- **Détail de la dernière mise à jour :**

- Changement adresse mail

- **Documents associés et annexes :**

- **Résumé :**

Ce document est constitué d'une première partie explicitant les déplacements d'ouvrages, l'objectif étant de:

- Renseigner le demandeur sur la procédure suivie dans le cadre de sa demande
- Donner des précisions sur la liste des documents à fournir ainsi que sur leur forme
- Aider à la compréhension de la fiche de renseignement jointe

En seconde partie, un formulaire de renseignement est à utiliser pour formaliser la demande. Ce formulaire à renvoyer à nos services à l'adresse indiquée sur celle-ci et accompagnée des pièces requises.
La précision et la complétude des informations transmises pour la demande conditionnent le délai de réponse de nos services. Une demande trop imprécise risque en effet de ne pas être exploitable en l'état et de nécessiter une demande de complément d'information.

Afin de permettre un traitement efficace du dossier, il est préférable de nous faire parvenir toutes les pièces sur un support informatisé (photos numériques, numérisation de document papier etc) et ce, par e-mail à l'adresse électronique mentionnée sur la fiche de renseignement.

Seules les pages 3 et 4 du formulaire, avec date et signature, sont à retourner avec les pièces demandées.

Guide et Mode d'emploi pour effectuer une demande de déplacement d'ouvrage

ETAPE 1: Emission de la demande :

Envoi du formulaire de demande pour un déplacement d'ouvrage électrique, le formulaire comprend les pièces-jointes énumérées ci-dessous.

Si le formulaire n'est pas complet et précis, il ne pourra pas être traité par les services.

ETAPE 2: Réception d'une Proposition Technique et Financière (devis accompagné des conditions particulières).

Celle-ci est établie après la réalisation par ESS d'une étude électrique, l'analyse et l'application des textes juridiques en vigueur (notamment le Code de l'énergie et autres prescriptions réglementaires), le chiffrage de la solution du GRD.

Le délai d'envoi débute à partir de la date de recevabilité du dossier complet. Ce délai est de l'ordre de 2 mois après la date de recevabilité. Il peut varier selon l'importance des travaux à réaliser

Le demandeur peut demander à étudier une variante (une seule étude sera réalisée).

ETAPE 3: Réalisation des travaux.

Après paiement ou acceptation du devis et conditions particulières éventuelles : Programmation, réalisation et facturation à l'issue des travaux.

Le déplacement est-il gratuit ou payant ?

En s'appuyant sur le dossier de demande, la Convention de concession pour le service public de la distribution de l'électricité et le Cahier des charges relatifs associé, et les textes juridiques officiels, il sera déterminé à qui incombe la charge financière des travaux de modification (ESS ou le Demandeur).

En terrain privé, ESS ne prend pas en charge le financement de la modification des ouvrages si ceux-ci ne sont justifiés que par la seule volonté du demandeur. Par exemple pour des raisons purement esthétiques ou pour des travaux privés ne bénéficiant d'aucune autorisation d'urbanisme.

Formulaire de demande pour un déplacement/modification D'ouvrage(s) électrique(s)

Fiche de renseignement à retourner et devant être dûment complétée

Référence interne : N° d'affaire :…….

DEMANDE DE DEPLACEMENT D'OUVRAGE :

Pour établir une proposition technique et financière de déplacement d'ouvrage, ESS vous remercie de bien vouloir compléter le formulaire suivant (éventuellement avec l'aide d'un professionnel) et de le retourner, accompagné obligatoirement :

- De l'emplacement des travaux sur un plan de situation à l'échelle 1/10000° ou 1/25000°,
- Du plan parcellaire avec n° de parcelle (propriété privée) et tracé de l'ouvrage à modifier,
- D'une (ou de) photographie(s) de l'ouvrage à déplacer,
- De l'autorisation d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager ou déclaration préalable) dans le cas d'une construction, d'une modification, d'une démolition.

Pour les ouvrages situés sur le domaine public :

- Plan à grande échelle précisant la position des ouvrages à déplacer et la nouvelle position envisagée, par rapport aux travaux finis, notamment la voirie existante ou à créer, le mobilier urbain, les plantations…
- Plans à grande échelle précisant les limites parcellaires des domaines public et privé

DEMANDEUR

M. ou Mme (nom et prénom) ……
La société (nom et n° RCS) ……
La collectivité locale ……
Le cas échéant, représenté par M. ou Mme (titre/fonction) ……

Adresse : ……
……

Commune : …… Code Postal : ……

N° de téléphone fixe …… N° de téléphone portable : ……

Adresse e-mail : ……..

Nom de l'interlocuteur technique : ……

SITUATION DE L'OUVRAGE(S) A DEPLACER

Commune : ……
Adresse: ……
Point GPS (WGS84) et/ou n° de parcelle: ……
Type d'ouvrage : □ aérien □ souterrain □ aérien et souterrain
□ coffret de réseau / borne □ panneau de comptage
Si souterrain : nombre de supports concernés : ……..

STATUT JURIDIQUE DU TERRAIN

□ Terrain privé (propriété d'une personne privée, telle qu'un particulier, société civique ou commerciale, ou encore association)
□ Domaine privé (terrains privés acquis par les collectivités publiques ou organismes publics)
□ Domaine public
□ La demande vise au déplacement d'un ouvrage du domaine public vers le domaine privé, ou inversement : Dans ce cas, ajouter les documents nécessaires aux deux catégories concernées

PROPRIETAIRE PRIVE ET TERRAIN PRIVE

□ Construction, démolition, surélévation ou agrandissement de bâtiment (fournir l'autorisation d'urbanisme nécessaire)
□ Lotissement privé (viabilisation, division)
□ Plantation d'arbre
□ Création d'étang
□ Travaux de forage
□ Levée de terre
□ Autres :……

TRAVAUX PUBLICS

Domaine public	**Terrain ou domaine privé**
Opération entreprise dans l'intérêt du domaine occupé et conforme à la destination de la voie ? □ Oui □ Non □ Elargissement de chaussée □ Aménagement de rond-point □ Carrefour □ Rectification de tracé □ Elargissement d'un pont routier □ Création d'égouts ou d'eaux pluviales □ Emplacement de stationnement □ Plantation d'arbre □ Voie nouvelle Echangeur routier □ Déplacement de pont □ Autres……	□ ZAC/ZI □ Construction de route □ Aisance de voierie □ Mairie / Ecole / Equipement Public □ Terrain de sport, stade de neige, équipement remontées mécaniques □ Salle des fêtes □ Lotissement communal □ Autres……..

Date : …… Nom/Entreprise : ……

Signature (le demandeur du déplacement/modification ou le tiers habilité) :

Documents à retourner par courrier électronique: guichet-raccordement@es-seyssel.com

ou cas échéant courrier postal à ESS :
Energie Services de Seyssel – Service Bureau d'Etudes
1460 AVENUE MARCEL DASSAULT
74370 ARGONAY

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion du réseau public de distribution d'électricité. Ces informations sont nécessaires au traitement de votre dossier. Conformément à la loi n° 78-17 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au correspondant informatique et libertés à l'adresse suivante : Informations@es-seyssel.com